

Ecole Maternelle Saint –Paul
9, rue Taillefer
16000 Angoulême
Tel : 05.45.92.04.79

ANNEE SCOLAIRE 2017/ 2018

Liste du matériel nécessaire aux enfants de toute petite section maternelle

- 1 serviette à attaches élastiques marquée au nom de l'enfant
- 1 taie d'oreiller marquée au nom de l'enfant
- 1 petit cartable
- 1 photo d'identité (sauf ceux qui l'ont déjà donnée)
- 1 gobelet marqué au nom de l'enfant
- 2 pochettes de lingettes (pour le visage)
- 3 boîtes de kleenex
- 2 rouleaux de sopalin
- 4 petits sticks de colle
- 1 blouse en tissu (l'année prochaine l'école n'est pas en mesure de fournir les blouses)

Les enseignants achètent les fournitures scolaires (cahiers, feutres etc.)

Une contribution de 40 euros est demandée aux familles pour l'année (fournitures...)

Chèque à l'ordre **d'ASSOCIATION SAINT- PAUL** (mettre le nom de l'enfant et la classe au dos du chèque) à remettre le jour de la rentrée scolaire à l'enseignant de votre enfant.

Ecole Maternelle Saint –Paul
9, rue Taillefer
16000 Angoulême
Tel : 05.45.92.04.79

ANNEE SCOLAIRE 2017/ 2018

Liste du matériel nécessaire aux enfants pour la classe petite section maternelle

- 1 serviette à attaches élastiques marquée au nom de l'enfant
- 1 taie d'oreiller marquée au nom de l'enfant
- 1 petit cartable
- 2 photos d'identité (sauf ceux qui l'ont déjà donnée)
- 1 gobelet en plastique marqué au nom de l'enfant
- 1 paquet de lingettes (pour le visage)
- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 rouleaux de sopalin
- 2 bâtons de colle UHU
- 1 blouse en tissu (l'année prochaine l'école n'est pas en mesure de fournir les blouses)

Les enseignants achètent les fournitures scolaires (cahiers, feutres etc.)

Une contribution de 40 euros est demandée aux familles pour l'année (fournitures, livres et coopérative). Toutefois n'est pas inclus le tarif d'éventuelles activités extra-scolaires.

Chèque à l'ordre **d'ASSOCIATION SAINT- PAUL** (mettre le nom de l'enfant et la classe au dos du chèque) à remettre le jour de la rentrée scolaire à l'enseignant de votre enfant.

**Liste du matériel nécessaire aux enfants
pour la classe de moyenne section maternelle**

Objets nécessaires

- 1 serviette de table avec un élastique marquée au nom de l'enfant
- 1 cartable marqué au nom de l'enfant (sans roulettes)
- 2 photos d'identité
- 1 gobelet en plastique marqué au nom de l'enfant
- 1 taie d'oreiller marquée au nom de l'enfant
- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 rouleaux de sopalin
- 1 paquet de lingettes (pour le visage)
- 3 bâtons de colle UHU
- 1 blouse en tissu (l'année prochaine l'école n'est pas en mesure de fournir les blouses)

Les enseignants achètent les fournitures scolaires (cahiers, feutres etc.)

Une contribution de 40 euros est demandée aux familles pour l'année (fournitures, coopérative).
Toutefois n'est pas inclus le tarif d'éventuelles activités extra-scolaires.

Chèque à l'ordre **d'ASSOCIATION SAINT- PAUL** (mettre le nom de l'enfant et la classe au dos du chèque) à remettre le jour de la rentrée scolaire à l'enseignant de votre enfant.

Ecole Primaire saint –Paul
9, rue Taillefer
16000 Angoulême
Tel : 05.45.92.04.79

ANNEE SCOLAIRE 2017/ 2018

**Liste du matériel nécessaire aux enfants
pour la classe de grande section maternelle**

- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 gobelet en plastique (marqué au prénom de l'enfant)
- 2 rouleaux de sopalin
- 1 serviette de table avec élastique marquée au prénom de l'enfant
- 1 grand cartable (pouvant contenir un cahier format 24x32) **sans roulettes**
- 1 photo d'identité
- 1 taie d'oreiller (marquée au prénom de l'enfant)
- 3 bâtons de colle UHU
- 1 blouse en tissu marquée au nom de l'enfant (l'année prochaine l'école n'est pas en mesure de fournir les blouses)

Les enseignants achètent les fournitures scolaires (cahiers, feutres etc.)

Une contribution de 40 euros est demandée aux familles pour l'année (fournitures, livres et coopérative). Toutefois n'est pas inclus le tarif d'éventuelles activités extra-scolaires.

Chèque à l'ordre **d'ASSOCIATION SAINT- PAUL** (mettre le nom de l'enfant et la classe au dos du chèque) à remettre le jour de la rentrée scolaire à l'enseignant de votre enfant.